



## **RAPPORT DE LA FORMATION SUR LA NORME HUMANITAIRE FONDAMENTALE (CHS) AUX MEMBRES DE SPONG**

*Ziniaré DU 6 AU 7 Février 2025*

**Consultant Formateur CHS**

**Hassane KOUBERE**

**+226 70 68 42 16**

**kouberson@gmail**

**Février 2025**



## **INTRODUCTION**

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses membres, le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) a procédé à Ziniaré chef-lieu de la région du Plateau Central, du 6 au 7 février 2025 à une formation sur la Norme Humanitaire Fondamentale (CHS). Etaient présents 24 acteurs issus d'une dizaine d'associations et d'ONG. Merci de trouver en annexe les TDR de la formation. Par ailleurs les membres concernés par cette formation sont acteurs du projet « LOCAL : Réduire le poids des exigences de conformité pour les associations locales et nationales » dont la présentation a été faite avant le démarrage de la session par le Chargé de l'Humanitaire du SPONG.

## **DEROULEMENT DE LA FORMATION**

Après les formalités de début de la formation incluant la revue des objectifs, de l'agenda et les règles de bienséance, la session de renforcement des capacités a débuté conformément aux recommandations et clarifications des responsables du SPONG à savoir faire découvrir et/ou partager leurs connaissances, compréhensions des études de cas qui leur ont été présentées et non procéder à une lecture commentée de diapositives; cette méthode active et participative a permis effectivement à chaque participant de s'impliquer surtout dans les travaux de groupes mais aussi dans les plénières.

### **La Norme humanitaire fondamentale (CHS)**

Composée de 9 engagements, la Norme Humanitaire a fait l'objet d'étude à travers plusieurs séquences. Si pour certains engagements des travaux de groupes autour d'une étude cas ont été utilisés, pour d'autres c'est des réflexions parfois à 2 participants et pour d'autres encore des vidéos ou simplement des questions de réflexion qui ont permis de comprendre avant d'assimiler le contenu des différents engagements que sont les exigences nécessaires à la mise en œuvre et du respect de Norme Humanitaire Fondamentale.

Les échanges pendant les plénières aussi divers qu'enrichissants étaient emprunts parfois de passion du fait de l'actualité ou de la complexité des questions soulevées. En effet les contextes d'intervention, les stratégies de mise en œuvre diffèrent d'une organisation ou d'une zone à une autre. Cela dit une bonne ambiance de compréhension et de respect mutuels ont permis de parvenir à chaque fois des compromis satisfaisants. Même si le temps s'est révélé insuffisant à certains moments.

### **Plans d'action**

La bonne compréhension des 9 engagements ainsi que leurs exigences a permis aux participants de réfléchir par structure et de proposer des actions d'amélioration de leurs stratégies d'intervention à travers les sensibilisations, les formations ou la mise en place ou le renforcement des mécanismes de retours d'information et de gestion des plaintes, le but étant de produire davantage de qualité dans les interventions et davantage de redevabilité.



Les plans d'action ainsi élaborés (voir annexe) pourraient servir de d'appréciation du niveau de réinvestissement des connaissances acquises ou consolidées.

### **Evaluations de la formation**

Voir annexe

### **RENCONTRE hqai**

Au cours de la formation, une réunion a été organisée avec hqai : tenue en ligne, la rencontre a débuté par une présentation de hqai et ses objectifs par Marie Chiche, ensuite, Yandi Lompo est intervenu en remerciant les participants et en précisant l'objectif de l'évaluation ainsi que le niveau d'avancement des structures bénéficiaires du projet. Il a souligné les défis liés à l'obtention des autorisations des autorités. Lompo a encouragé le partage d'expériences entre les structures, en mettant l'accent sur celles ayant déjà progressé, comme Solidev, Tintoua et A2N, et a demandé à ces dernières de partager leurs stratégies pour soutenir celles qui n'ont pas encore avancé.

Michel OUOBA a partagé l'expérience de la collecte de données à Tintua, qui a été clôturée récemment, en soulignant le respect des mesures en place et la collaboration avec les autorités locales pour assurer la transparence. Maxime Nikiema a expliqué le processus de collecte de données mené par A2N dans la région du Centre-Nord, en précisant les projets concernés et les démarches entreprises pour obtenir les autorisations nécessaires. Malgré des difficultés, l'équipe a réussi à organiser des focus groupes avec les bénéficiaires pour recueillir leurs retours.

Des préoccupations ont été soulevées concernant l'absence de certains membres, notamment Soli-dev, dont Salomé YAMEOGO a mentionné qu'ils avaient été informés de l'admission. Amiroui a annoncé que l'association Ammie se prépare pour des activités de collecte, tandis qu'Amidou Ouedraogo a souligné l'importance de soumettre des termes de référence à l'administration pour la collecte de données, en se concentrant sur les ministères en charge de la santé et l'action humanitaire. Emmanuel Yelkouni a rapporté des visites terrain effectuées dans les zones de Fada et Koupéla, tout en exprimant des inquiétudes concernant l'autorisation du ministère pour les focus groupes avec les PDI. La nécessité d'une meilleure coordination pour les audits de projets a été discutée, avec un consensus sur l'importance de la collaboration entre les parties prenantes.

### **Les Constats faits :**

- Les participants ont fait montre d'une bonne motivation à cette formation à travers une grande attention accordée au contenu, des questions pertinentes, des commentaires souvent inspirés de leur vécu professionnel et une ponctualité à toutes les séances.



- Leurs interventions structurées et appropriées sont les preuves que plusieurs participants avaient une grande connaissance des standards humanitaires qu'ils appliquaient d'ailleurs avant la formation.

Les deux constats précédents nous persuadent du fait que les participants entreprendront un formidable travail d'approfondissement des connaissances acquises et seront en mesure de mettre en œuvre les plans d'action élaborés.

### **CONCLUSION/RECOMMANDATIONS**

L'expérience d'apprentissage sera encore plus efficace si une supervision et un mentorat peuvent être proposés : CHS Alliance recommande un suivi des participants aux différentes sessions de formation pour les appuyer dans la mise en œuvre des plans d'action qu'ils ont élaboré ou pour d'autres besoins liés aux engagements. Le formateur est disponible pour accompagner cette cohorte selon un arrangement qui pourrait se faire avec SPONG ou directement avec les structures ; cet accompagnement pourrait constituer un pool de formateurs CHS qui seront à la disposition du SPONG en particulier et au service des acteurs humanitaires en général ; le SPONG pourrait en décider de l'option la plus convenable selon les finalités recherchées.

**Ouagadougou le 10 février 2025**

**Consultant Formateur CHS**

**Hassane KOUBERE**

**+226 70 68 42 16**

**kouberson@gmail**





## ANNEXES

### A. EVALUATION DES PARTICIPANTS

	Fortement en désaccord	Être en désaccord	Ni d'accord ni en désaccord	Accepter	Tout à fait d'accord
Les objectifs de la formation ont été clairement définis	00	00	00	01	17
La participation et l'interaction ont été encouragées	00	00	00	02	16
Les sujets abordés étaient pertinents pour moi	00	00	00	05	13
Le contenu était organisé et facile à suivre	00	00	00	03	15
Les documents distribués ont été utiles	00	00	00	02	16
Le formateur connaissait bien les sujets de formation	00	00	00	01	17
Les objectifs de la formation ont été atteints	00	00	00	09	09
Le temps alloué à la formation était suffisant	04	05	05	05	04

#### 1. Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans la formation ?

- ✓ Les travaux de groupes
- ✓ La méthodologie et le contenu
- ✓ L'ambiance,
- ✓ Les travaux de groupes,
- ✓ Les expériences du facilitateur
- ✓ La participation des participants
- ✓ La technique d'animation
- ✓ Les livrets CHS
- ✓ Incitation à la participation de tous

#### 2. Quels aspects de la formation pourraient être améliorés ?

- ✓ Mieux informer les participants sur la localisation de la salle de formation
- ✓ Exemples pratiques
- ✓ Les échanges sur les expériences du facilitateur
- ✓ Durée de la formation
- ✓ Approfondissement de certains engagements

#### 3. Autre chose que vous aimeriez partager ?

- ✓ Merci aux organisateurs/SPONG
- ✓ Fournir un cahier de participants
- ✓ Maintenir le groupe Whatsapp
- ✓ Conviction de la plus-value de cette formation
- ✓ Salle de formation trop éloignée du centre-ville

## B. PLANS D'ACTION DES ONGS

ATAAD

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
Former les agents sur le CHS et les principes humanitaires Evaluation	Rapports d'activités	Coordonnateur des opérations	Co-Expert CHS Budget: 1.500.000	Avril 2025
Elaboration plan d'action d'amélioration de la mise en oeuvre des actions observation du rapport de benchmarking	Rapports d'activités	Coordonnateur des opérations	point focal CHS Restauration des participants	Nov 2025
Evaluation interne	Rapports d'activités	Coordonnateur des opérations	point focal CHS Restauration des participants	

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action : Association Tintua

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
① Renforcement de la communication sur le dispositif de gestion de plaintes et de feedback	- Nombre de personnes touchées par les sensibilisations - Nombre de plaintes reçues et traitées	Point focal redevabilité	- Ressources financières	Fin Aout 2025
② Amélioration de la sensibilisation / formation des bénévoles sur la politique de ATT en lien avec le respect des bénéficiaires / la fraude et la PSEA	- Diminution des plaintes liées au mauvais traitement - Absence de fraude et de plainte liées à la PSEA	- Point focal redevabilité - Point focal PSEA	- Ressources financières	Fin Aout 2025
③ Renforcement de la politique de ATT dans les instances de coordination	- Nombre d'instances de coordination où ATT est lead ou co lead	- Responsable Grandees qualité	- Ressources financières	Décembre 2025

Ressources supplémentaires pour cette session  
 Modèle de planification d'action *AVAD/ Kaya*

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
renforcement des capacités du personnel sur le CHS	Rapport de formation	Point focal	logistique et restauration	Mars 2025
élaboration des outils de suivi de la mise en oeuvre du respect du CHS	outils de suivi	Point focal	équipe de coordination	Avril 2025
suivi de la mise en oeuvre du CHS	outils de collecter les données	Point focal	équipe de suivi/évaluation	Mai - Juin 2025

# Association ANMIE.

## Ressources supplémentaires pour cette session

### Modèle de planification d'action

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
Organiser des séances de sensibilisation avec les parties prenantes pour échanger sur les mécanismes de feedback et de redevabilité afin de renforcer l'ambition la qualité de nos interventions.	Rapport périodique de plaintes et de redevabilité.	Service MEAL.	Equipe de coordination / acteurs terrain. Fiches de contact de toute Affiche de sensibilisation. (Canaux de communication)	Deuxième Trimestre 2025 (Avril - juin 2025)
Élaborer et valider une politique de protection de l'environnement.	Document élaboré et validé. L'assimilation par le personnel, les partenaires et fournisseurs	Coordinatrice Nationale.	Conseil d'Administration, Recrutement de cabinet d'étude	Quatrième Trimestre 2025 (juillet à Décembre 2025).
Vulgariser la politique d'anti-harcèlement et conflit d'intérêt.	PV de rencontre d'informations et de sensibilisation	Coordination Nationale.	Equipe de conformité et de redevabilité.	Quatrième Trimestre 2025 (octobre à décembre 2025)

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action **IPBF**

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
Renforcer les capacités de personnels sur la CHS (engagements)	Questionnaire pré et post test	Noëlle, Zound	SPONG,	Dans l'immédiat Fev 2025 - Avril 2025
Sensibilisation et information des communautés cibles sur les mécanismes de plainte mis en place	Rapport de enquête	service suivi évaluation, équipe terrain	leaders communautaires	Dans l'immédiat Mars 2025
Maîtriser de façon continue le contexte, les besoins spécifiques des population	Questionnaire pré-évaluation	équipes programme	Participation aux clusters, appropriation des rapports d'évaluation rapide	Dans l'immédiat Mars 2025

# ODE

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
Renforcer la chaîne logistique	- Manuel de procédures - les procédures - Inventaire du matériel	logisticien	- équipe de direction, C.A - consultant expert logistique - financier	fin 2025
Renforcer la participation aux des rencontres et cadres de concertation humanitaire	- list de réunions de cluster	Chargé de l'humanitaire	PF de cluster / section financier	30 juin 2015
Renforcer la représentativité de la structure dans le territoire national	- plan stratégique - organigramme	le Responsable de la structure.	- équipe de direction - conseil d'administration (CA) - financier, matériel, immobilier	fin 2027

A2N

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
La mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes à l'échelle de l'organisation	Document du mécanisme	Service en charge du suivi évaluation	chef du service	Mai-2025
Elaboration d'un manuel de gestion de projet propre à son gestion de projet	Manuel de gestion de projet	Service des opérations	chef du service	Juillet-2025
Prise en compte de l'environnement dans la planification des interventions / projets	Document de projet et rapport	chef de projets	Tous les chef de service	Août-2025

Ressources supplémentaires pour cette session

Modèle de planification d'action *APIL*

Action / activité	Moyen d'évaluer	Responsable	Personne / ressource nécessaires	Date / période
Formation du personnel sur la norme humanitaire fondamentale	Rapport module liste de présence	BAMAGU Saibou	membre de l'administration APIL personnel opérationnel	04/2025
Reviser la politique de gestion des plaintes pour intégrer le feedback	Document de politique	BAMAGU Saibou BKIENGA Imael	Administration APIL consultant expert	04/2025
Produire des boîtes à usage sur la norme humanitaire fondamentale	Boîte à usage	OUEDRAOGO Marie Ange	Prestataires de service	03/2025
Formation des bénévoles sur leurs rôles et responsabilités	Rapport de formation Module	OUEDRAOGO Issa	Équipes opérationnelles de APIL	03/2025
Sensibiliser les communautés sur la lutte contre la fraude	TPI	Équipe Senior animateurs	Personnes resquies dans les communautés structures communautaires	02/2025



## SOLIDEV

Action /activité	Moyen d'évaluation	Responsable	Personne/Ressources nécessaires	Date/période
Formation sur l'engagement 04 du CHS : Formation sur les normes d'évaluation sur les risques exposés aux personnes et à l'environnement	Nombre de session suivi	Points focaux	- Spécialiste en environnement - Technicien de l'action humanitaire	Mois de mars 2025
Formation sur l'engagement 02 : renforcement des capacités sur la mobilisation des ressources au profit des personnes et des communautés vulnérables	Nombre de session suivi	- Points focaux - Responsable Grant	- Spécialiste en mobilisation de ressources	Mois d'avril 2025
Formation sur l'engagement 05 : Planification, gestion, enquêtes des plaintes	Nombre de session suivi	- Points focaux - Responsable MEAL - La coordination	- Technicien de l'action humanitaire - Ministère de la sécurité	Mois de mai 2025



## C. TDR DE LA FORMATION

### FORMATION SUR LA NORME HUMANITAIRE FONDAMENTALE (CHS) TERMES DE REFERENCES

#### 1. Contexte et justification

---

Chaque jour dans le monde, d'innombrables personnes provenant de tous horizons se mobilisent pour répondre à l'impératif humanitaire : le désir d'éviter et de réduire les souffrances humaines, où qu'elles se produisent. La Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS pour son sigle en anglais) définit neuf engagements que les organisations et les individus engagés dans la réponse humanitaire peuvent utiliser pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'assistance qu'ils fournissent. Elle facilite aussi une redevabilité accrue envers les communautés et les personnes affectées par les crises qui, sachant à quoi se sont engagées les organisations humanitaires, pourront leur demander des comptes.

Le CHS place les communautés et les personnes affectées par les crises au centre de l'action humanitaire et promeut le respect de leurs droits fondamentaux. Il est sous-tendu par le droit de vivre dans la dignité ainsi que par le droit à la protection et à la sécurité comme le définit le droit international, notamment la Charte internationale des droits de l'Homme. En tant que norme fondamentale, le CHS décrit les éléments essentiels d'une action reposant sur les principes humanitaires, redevable à tous les acteurs et répondant aux exigences de qualité.

Dans le cadre du projet LOCAL, le consortium SPONG, DRC, ICVA et HQAI organise un atelier de capacitation des 20 points focaux des 10 organisations bénéficiaires du projet sur la CHS.

#### 2. Objectif

---

À la fin de l'atelier, les participants seront capables de :

- Décrire la CHS et son objectif.
- Énumérer les neuf engagements de la Norme humanitaire de base et expliquer comment chacun d'entre eux contribue à la mise en œuvre d'une réponse humanitaire de qualité et de redevabilité.
- Donner des exemples de bonnes pratiques dans l'application de la Norme humanitaire fondamentale et de ses neuf engagements, tirés de leur propre expérience et, plus largement, de différents secteurs.
- S'engager à plaider sur l'importance de la qualité et de la redevabilité dans l'action humanitaire.

#### 3. Lieu et date

---

L'atelier est prévu se tenir à Loumbila Beach du 6 au 7 février 2025

#### 4. Contenu des sessions

---

Session	Objectif
<i>Introduction à la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (Norme CHS)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- décrire brièvement le contexte, l'objectif et la structure de la norme CHS ;</li><li>- citer les mots clés désignant chacun des neuf engagements ;</li><li>- définir les termes qualité et redevabilité ;</li><li>- décrire l'objectif et la structure des Notes d'orientation et des indicateurs ;</li><li>- décrire brièvement le schéma de vérification de la norme CHS.</li></ul>

<p><i>Principes humanitaires (session A/B)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- donner les définitions des principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité, telles qu'elles sont mentionnées dans la Norme humanitaire fondamentale ;</li> <li>- expliquer l'importance des principes humanitaires et leur mode d'application ;</li> <li>- donner des exemples de dilemmes rencontrés dans l'application de ces principes ;</li> <li>- identifier les stratégies de bonnes pratiques pour appliquer ces principes.</li> </ul>
<p><i>Engagement n°1 : Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent une assistance adaptée et appropriée à leurs besoins.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- énumérer les étapes clés nécessaires pour assurer une évaluation efficace des besoins dans les situations d'urgence ;</li> <li>- expliquer combien il est important d'interroger les groupes particulièrement défavorisés pour mieux connaître leurs besoins ;</li> </ul>
<p><i>Engagement n°2 : Les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à temps à l'assistance humanitaire dont elles ont besoin.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer ce que signifie « efficiente et fournie dans les temps »</li> <li>- Donner des exemples de contraintes et comment les prendre en compte lors de la phase d'élaboration de la réponse</li> <li>- Nommer et décrire brièvement les standards appropriés au travail humanitaire et de développement, y compris: <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le projet Sphere : La Charte humanitaire et les Standards minimum pour l'intervention humanitaire.</li> <li>✓ Le Réseau SEEP : Standards minimum pour le relèvement économique</li> <li>✓ LEGS : Les Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage</li> <li>✓ NEE (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence) : Standards minimum pour l'éducation : préparation, interventions, relèvement</li> <li>✓ IASC : Standards minimum pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire</li> <li>✓ Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe</li> <li>✓ Groupe URD : COMPAS Qualité</li> </ul> </li> </ul>
<p><i>Engagement n°3 : Les communautés et les personnes affectées par les crises ne sont pas affectées de manière négative par l'action humanitaire et sont mieux préparées, plus résilientes et moins vulnérables grâce à celle-ci.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reconnaître les principes fondamentaux de l'approche Ne pas nuire (en anglais « Do No Harm »), citer au moins trois conséquences négatives potentielles d'une intervention humanitaire ou de développement et décrire trois stratégies clés pour éviter les effets négatifs imprévus et les identifier rapidement lorsqu'ils se produisent ;</li> <li>- nommer les principales interdictions et obligations relatives à l'exploitation et aux abus sexuels par des travailleurs humanitaires, tels que décrits dans la Circulaire du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels ;</li> <li>- être convaincus de l'importance des mesures que les organisations et les individus peuvent prendre pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels commis par les membres de notre propre personnel et nos représentants ;</li> <li>- être capables d'associer l'approche Ne pas nuire à des expériences personnelles de conséquences négatives imprévues de la programmation.</li> </ul>
<p><i>Engagement n°4 : Les communautés et les personnes affectées par les crises connaissent</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier les éléments importants contenus dans l'engagement 4 de la norme CHS;</li> <li>• décrire différents degrés d'appropriation des projets par les communautés, selon une échelle élaborée par ALNAP (2014) ;</li> </ul>

<p>leurs droits, ont accès à l'information et participent aux décisions qui les concernent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• expliquer l'importance de la participation des communautés dans les projets humanitaires ;</li> <li>• donner des exemples d'approche pouvant être utilisées pour favoriser l'engagement communautaire ;</li> <li>• donner des exemples réels d'engagement communautaire pertinents, tirés des supports de cours mais aussi de l'expérience des participants</li> </ul>
<p>Engagement n°5 : Les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à des mécanismes sûrs et réactifs pour gérer leurs plaintes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• citer un certain nombre d'obstacles importants qui peuvent empêcher les membres des communautés touchées par les crises à formuler leurs plaintes ;</li> <li>• citer différentes méthodes de conception et de mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes pour surmonter ces obstacles ;</li> <li>• énumérer les étapes nécessaires à la conception ou à la révision d'un mécanisme de gestion des plaintes.</li> </ul>
<p>Engagement n° 6 : Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent une assistance coordonnée et complémentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer en quoi une bonne coordination peut amener plus d'efficacité</li> <li>• Expliquer quelles sont les parties-prenantes avec qui une coordination est nécessaire</li> <li>• Nommer quelques défis en lien avec la coordination</li> <li>• Décrire des bonnes pratiques de coordination à chaque étape du cycle de projet</li> </ul>
<p>Engagement n° 7 : Les communautés et les personnes affectées par les crises sont en droit d'attendre une assistance en constante amélioration, grâce à la réflexion des organisations et aux enseignements tirés de leurs expériences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enumérer les différentes possibilités d'apprentissage, aux niveaux individuels, organisationnels et sectoriels</li> <li>• donner des exemples de la manière dont l'apprentissage peut être géré pour permettre des améliorations du travail des organisations</li> <li>• expliquer pourquoi l'étude de cas peut être un bon outil d'apprentissage</li> <li>• énumérer les éléments que doit contenir une étude de cas</li> </ul>
<p>Engagement n° 8 – Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent l'assistance dont elles ont besoin d'un personnel et de volontaires compétents et bien gérés.</p>	<p>À la fin de la session, les participants seront en mesure d'identifier les principales politiques et pratiques organisationnelles contribuant à ce que le personnel et les bénévoles soient compétents et bien gérés, soutenus dans leur travail et traités de manière juste et équitable.</p>
<p>Engagement n°9 : Les communautés et les personnes affectées par les crises sont en droit d'attendre des organisations qui les assistent qu'elles gèrent leurs ressources de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les défis relatifs à la gestion des ressources dans l'action humanitaire, y compris :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Prendre des décisions sur la base d'informations incomplètes;</li> <li>o Maximiser l'impact tout en ayant des ressources limitées;</li> <li>o Gérer l'imprévu;</li> <li>o Opérer dans des environnements difficiles;</li> <li>o Le risque de fraude et de corruption.</li> </ul> </li> </ul>



manière efficace, efficiente et éthique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître que l'essence d'une bonne gestion des ressources dans le secteur humanitaire est lié au fait de pouvoir « atteindre les objectifs de l'organisation tout en aillant le meilleur rapport coût-bénéfice possible »</li> </ul>
Le système de vérification de la Norme CHS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les différentes options de vérification sur la base de la Norme CHS</li> <li>• Nommer les deux acteurs institutionnels de la vérification sur la base de la Norme CHS ;</li> <li>• Expliquer le système de notation utilisé pour la vérification ainsi que donner des exemples de moyenne de scores reçus sur l'ensemble des exercices de vérification depuis que celle-ci existe.</li> </ul>
Plan d'action	<p>Au terme de la session, les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier une à trois actions pour permettre une meilleure mise en œuvre des engagements de la norme CHS dans le cadre de leur travail et dans leur organisation</li> </ul>

## 5. Agenda

### Jour 1

Début	Durée	Session
09:00	60	L'audit du benchmarking (HQAI)
10:00	40'	Séance d'ouverture
10:40	40'	Introduction à la CHS
11:20	15'	Pause
11:35	60'	Engagement 1
12:35	60'	Engagement 2
13:35	60'	Déjeuner
14:35	60'	Engagement 3
15:35	70'	Engagement 4
16:45	15'	Pause
17:00	30'	Engagement 5 (Partie I)
17:30	15'	Récap du 1er jour
17:45	-	Clôture

### Jour 2

Début	Durée	Session
09:00	15'	Récapitulation du jour 1 / Plan pour le jour 2
09:15	65'	Engagement 5 (Partie II)
10:20	15'	Pause
10:35	60'	Engagement 6
11:35	60'	Engagement 7
12:35	60'	Déjeuner
13:35	50'	Engagement 8
14:25	70'	Engagement 9
15:35	15'	Pause
15:50	20'	Plan d'action
16:10	-	Clôture

## 6. Participant



Structure	Résident	Non résident
SOLIDEV		2
Association Tin Tua		2
AMMIE		2
AVAD		2
APIL		2
IPBF		2
ODE		2
CREDO		2
A2N		2
ATAD		2
SPONG		3

## 7. Budget

Le budget est supporté par le projet LOCAL R3.A2 Bilateral meetings Ouaga

*Il sera servi à chaque participant une prise en charge de 3 nuitées en raison de 27000FCFA/nuitée. Le transport est remboursé sur présentation du ticket de transport. Les ordres de missions doivent être visés par les autorités compétentes.*

### D. LISTE DE PRESENCE

N	Structure	Nom et prenom(s)	Téléphone	Mail	Localité
01	ODE	YELKOUNI Emmanuel	75259525	emmanuelyelkouni07@gmail.com	Ouagadougou
02	AMMIE	OUEDRAOGO Amidou	75656403	ouedraogoa97@yahoo.fr	Ouahigouya
03	AMMIE	BAGUE Lamine	70068579	laminebague57@gmail.com	Ouahigouya
04	ATT	SANFO/ZERBO Elisabethe	70261965	dd@tintua.net	Fada N'Gourma
05	ATT	OUOBA Bouama Michel	70032104	ddg@tintua.net	Fada N'Gourma
06	IPBF	ZOUNDI Elisabeth	72474399	resp.programmes@ongipbf.org	Ouagadougou
07	IPBF	YONLI Noellie Aguima	77716471	coordinatrice.est@ongipbf.org	Fada N'Gourma
08	CREDO	Myriam LUNGREN	76341812	lungren.myriam@credobf.org	Ouagadougou
09	CREDO	Sonia Christiane Yiso NAPON / YAMEOGO	52869475	yameogo.sonia@credobf.org	Ouagadougou
10	CREDO	GANSAORE Kiswendsida Innocent	76920482	gansaore.innocent@credobf.org	Ouagadougou



11	ATAD	KOURAOGO Ousséini	71048905	okouraogo@yahoo.fr	Kaya
12	SOLIDE V	Guissou Augustin Tawendyam	78070600	controle.interne@solidev- bf.org	Ouagadougou
13	SOLIDE V	Kaboré Linda Débora S. Bonswendson	65464061	respvbg@solidev-bf.org	Ouagadougou
14	ODE	SIDIBE M Amos Espérance	70636794	amosperance@gmail.com	Ouagadougou
15	A2N	NIKIEMA K Maxime	75027500	maxime.nikiema@noddenooto .org	Dori
16	A2N	BOUBAKAR Samboal	61047383	boubacar.diallo@noddenooto. org	Dori
17	ATAD	KIRAKOYA Hamidou	70337656	kirhamidou@gmail.com	Kaya
18	SPONG	NABALOU M Emile	67078276	emile.nabaloum@spong.bf	Ouagadougou
19	SPONG	LOMPO Yandi	70230420	yandi.lompo@spong.bf	Ouagadougou
20	APIL	BAMOGO Saidou	70284990	saidoub@yahoo.fr	Kaya
21	APIL	BIKIENGA P Ismael	60376013	bikiengaismael250@gmail.c om	Kaya
22	SPONG	OUEDRAOGO Maimouna	70077734	ouedraogomouna16@gmail .com	Ouagadougou
23	AVAD	BOUGMA Armel	72238333	armb23avad@gmail.com	Kaya
24	AVAD	ZORE Boukaré	66982085	boukson_82@yahoo.fr	Kaya